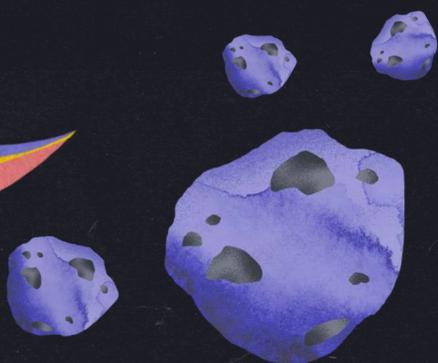


Dans un

CDJ

près de chez vous

Camp de jour La Bougeotte à Sainte-Croix



Été 2024 - 25 juin au 16 août

Guide du parent

TABLE DES MATIÈRES

Coordonnées du camp de jour	3
L'équipe d'animation	4
Message aux parents	5
Note importante	6
Règles de conduite	7
Renseignements généraux	9
Procédures d'arrivée et de départ	12
Calendrier des activités	14
Activités payantes	15
Politiques CDJ	16
Médicaments	17

CAMP DE JOUR
LA BOUGEOTTE



SAINTE-CROIX

COORDONNÉES DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour se déroule au Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix (aréna) situé au 6377 rue Garneau.

Eric Vachon
Directeur des loisirs

(418) 926-2133

(418) 208-5816

loisirs@saintecroix.ca

Catherine Bélanger
Coordonnatrice du camp de
jour

(418) 455-8070

coordotdjstecroix@outlook.com



Page Facebook : Camp de jour - Sainte-Croix

Rejoignez le groupe : CDJ Sainte-Croix - ÉTÉ 2024

L'ÉQUIPE D'ANIMATION



Guillaume
Directeur des
loisirs



Gazelle
Coordonnatrice des
loisirs



Gouda
Coordonnatrice du
camp de jour



Tournesol
Animatrice



Nutella
Animatrice



Galaxy
Animatrice



Patate
Animateur



Lune
Animatrice



Barbie
Animatrice



T-Rex
Animatrice



Malibou
Animatrice



Everest
Aide-animateur



Clémentine
Aide-animatrice



Grenouille
Aide-animatrice

MESSAGE AUX PARENTS

Chers parents,

Nous sommes ravis de vous accueillir à cette nouvelle édition du camp de jour de Sainte-Croix sous le thème « Dans un CDJ près de chez vous ». C'est avec un immense enthousiasme que nous nous préparons à offrir à vos enfants une expérience mémorable et enrichissante.

Sachez que la sécurité et le bien-être de chaque enfant sont notre priorité absolue. Notre équipe d'animation dévouée a travaillé ardemment pour mettre en place des activités stimulantes et des installations sécurisées afin de garantir un environnement sain et sécuritaire pour tous.

Nous comprenons que chaque enfant est unique et nous nous engageons à offrir un programme diversifié qui favorise le développement personnel, social et physique de chacun. Notre objectif est de créer un espace où les enfants peuvent s'épanouir, explorer de nouveaux intérêts et tisser des liens d'amitié durables.

Votre collaboration est essentielle à la réussite de notre camp. Vos suggestions et commentaires sont toujours les bienvenus tout au long de l'été. Nous vous encourageons à partager vos idées et préoccupations avec nous afin que nous puissions continuer à améliorer et enrichir l'expérience de tous les participants.

Ensemble, nous créons des souvenirs inoubliables et cultivons l'esprit de communauté « près de chez vous ». Merci de nous faire confiance!

Bon été à tous!

L'équipe d'animation



NOTE IMPORTANTE

Intégration des enfants à besoins particuliers

Votre enfant

- a reçu un diagnostic ou est en processus d'évaluation
- bénéficie d'un plan d'intervention
- a besoin quotidiennement du soutien de l'adulte
 - pour gérer ses émotions
 - pour communiquer ses besoins
 - pour entrer en relation adéquatement avec les autres
 - pour participer activement au groupe
 - pour comprendre et respecter les consignes
 - pour utiliser une technique (pictogrammes, etc.)
 - pour répondre à ses besoins d'hygiène, d'alimentation ou de santé

Si vous reconnaissez votre enfant dans une ou plusieurs de ces affirmations, assurez-vous d'avoir rempli le questionnaire d'inscription en intégralité et d'avoir communiqué avec nous afin de faciliter l'intégration de votre enfant. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons de nous contacter rapidement à l'adresse courriel suivante : coordotdjestecroix@outlook.com

RÈGLES DE CONDUITE

Le programme du camp de jour est un programme d'animation estival basé sur le plaisir et le jeu, particulièrement en plein air. L'équipe d'animation est formée pour divertir et animer les enfants en assurant leur sécurité. Pour conserver une ambiance agréable, les règles de conduite suivantes s'appliquent en tout temps :

R

Respect

Aucune forme de violence n'est tolérée. Les coups, les injures et les menaces envers un enfant ou envers l'équipe d'animation ainsi que les bris de matériel ne sont pas tolérés.

P

Présence

L'adulte responsable doit aviser l'animateur si l'enfant doit quitter plus tôt. Cependant, il n'est pas nécessaire de motiver une absence.

L

Langage

Un langage convenable et respectueux est requis en tout temps entre les enfants et envers le personnel d'animation.

M

Matériel

Une tenue vestimentaire convenable, adaptée aux activités et permettant de passer de longues périodes à l'extérieur est fortement conseillée.

Tout objet personnel (incluant l'argent) doit rester à la maison (sauf exception).

RÈGLES DE CONDUITE



Dans le cas de gestes et/ou de paroles violent(e)s, irrespectueux(ses) ou nuisibles à la dynamique de groupe, l'équipe du camp de jour remplit un avis d'avertissement et le fait signer par le parent. Le contexte, la gravité et la fréquence du geste posé déterminent s'il s'agit d'un avis d'avertissement mineur ou majeur.

Les conséquences reliées aux avis d'avertissement sont les suivantes :

Avis d'avertissement mineur : Rencontre avec l'enfant et le parent. La présence de la coordonnatrice peut être nécessaire dans certaines situations.

Avis d'avertissement majeur : Suspension pour une durée déterminée ou retrait de l'enfant du camp de jour, sans possibilité de remboursement.

Nouveauté 2024 : Tous les avis d'avertissement seront accompagnés d'une fiche de réflexion complétée par l'enfant qui devra être signée par le parent.

L'accumulation d'avis d'avertissement mineur peut entraîner un avis d'avertissement majeur.

Lorsqu'un enfant se retrouve en situation de désorganisation majeure mettant en danger sa propre sécurité ou celle des autres, le parent est contacté immédiatement pour venir le chercher,

Un système de récompense sera mis en place pour chacun des groupes. Les privilèges seront prédéterminés par les enfants au début du camp.

De plus, chaque semaine, des étoiles de la semaine seront choisies afin de souligner des comportements exemplaires dans le camp de jour. Ces étoiles seront ensuite placées dans l'entrée du Centre Culturel et Sportif à la visibilité de tous.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Du 25 juin au 16 août inclusivement

Horaire du camp de jour régulier
Du lundi au vendredi :
9h à 12h et 13h à 16h

* Le camp de jour demeure ouvert pendant les semaines de la construction.

Horaire du service de garde
Du lundi au vendredi :
6h30 à 9h et 16h à 17h30

*L'heure du dîner est incluse dans l'horaire SANS service de garde.

Journée typique

6h30 à 8h45	Service de garde
8h45 à 9h00	Arrivée des enfants
9h00 à 9h15	Rassemblement
9h15 à 10h15	Activités (loisirs, sports, bricolage, jeux, recettes, etc.)
10h15 à 10h30	Collation
10h30 à 12h00	Activités (loisirs, sports, bricolage, jeux, recettes, etc.)
12h00 à 13h00	Dîner
13h00 à 14h30	Activités (loisirs, sports, bricolage, jeux, recettes, etc.)
14h30 à 14h45	Collation
14h45 à 16h00	Activités (loisirs, sports, bricolage, jeux, recettes, etc.)
16h00	Fin de la journée
16h00 à 17h30	Service de garde

Chaque vendredi, la programmation détaillée de la semaine suivante sera publiée sur le groupe Facebook.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Matériel conseillé quotidiennement

Le matériel doit être identifié.

- Sac à dos
- Souliers ou sandales solides
(Éviter les petites sandales.)
- Crème solaire
- Bouteille d'eau*
- Deux collations
- Dîner (idéalement) froid
- Vêtements de rechange
- Vêtements chauds
- Maillot de bain et serviette

*Les fontaines du camp de jour sont ouvertes, mais il est préférable d'avoir une bouteille d'eau avec soi. Nous encourageons donc fortement tous les enfants à apporter leur bouteille d'eau identifiée.

Repas et collations

Évitez les arachides et les noix.

Les enfants qui dînent au camp de jour doivent apporter leur lunch. Il est recommandé d'apporter un repas qui se mange froid et de mettre un bloc réfrigérant (ice pack) dans la boîte à lunch afin de le garder au frais jusqu'au repas. Le camp de jour a accès à quelques micro-ondes, mais il est préférable d'avoir un repas froid comme le dîner est fréquemment à l'extérieur.

Le camp de jour favorise les saines habitudes de vie auprès des enfants, nous vous demandons donc d'éviter les bonbons et les croustilles.

*Aucun repas n'est servi sur place.

*Les enfants doivent apporter leurs collations de la maison. Le partage de collations est interdit en raison des nombreuses allergies.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



Reçu d'impôts

Un reçu de frais de garde (relevé 24) sera disponible à la fin du mois de février 2025. Ce document vous servira à produire votre déclaration d'impôt 2024. Comme celui-ci est produit à partir de la plateforme d'inscription en ligne, il est primordial de ne pas oublier d'inscrire votre numéro d'assurance sociale lorsque vous créez votre profil et de vous assurer que toutes les coordonnées sont exactes.

Objets perdus

Tout au long de l'été, un bac d'objets perdus sera situé à l'entrée de l'aréna. Les objets perdus devront être réclamés avant la fin du camp de jour. Le CDJ n'est pas responsable des objets perdus.

Groupes d'âge

Les groupes sont formés en début d'été en fonction du nombre d'enfants inscrits dans chacune des tranches d'âge. Toutefois, il n'est pas garanti d'être dans le même groupe que ses amis. De plus, les groupes respectent les ratios qui sont recommandés par l'Association des camps du Québec.

PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Voir la politique des retards dans la section Politiques du CDJ.

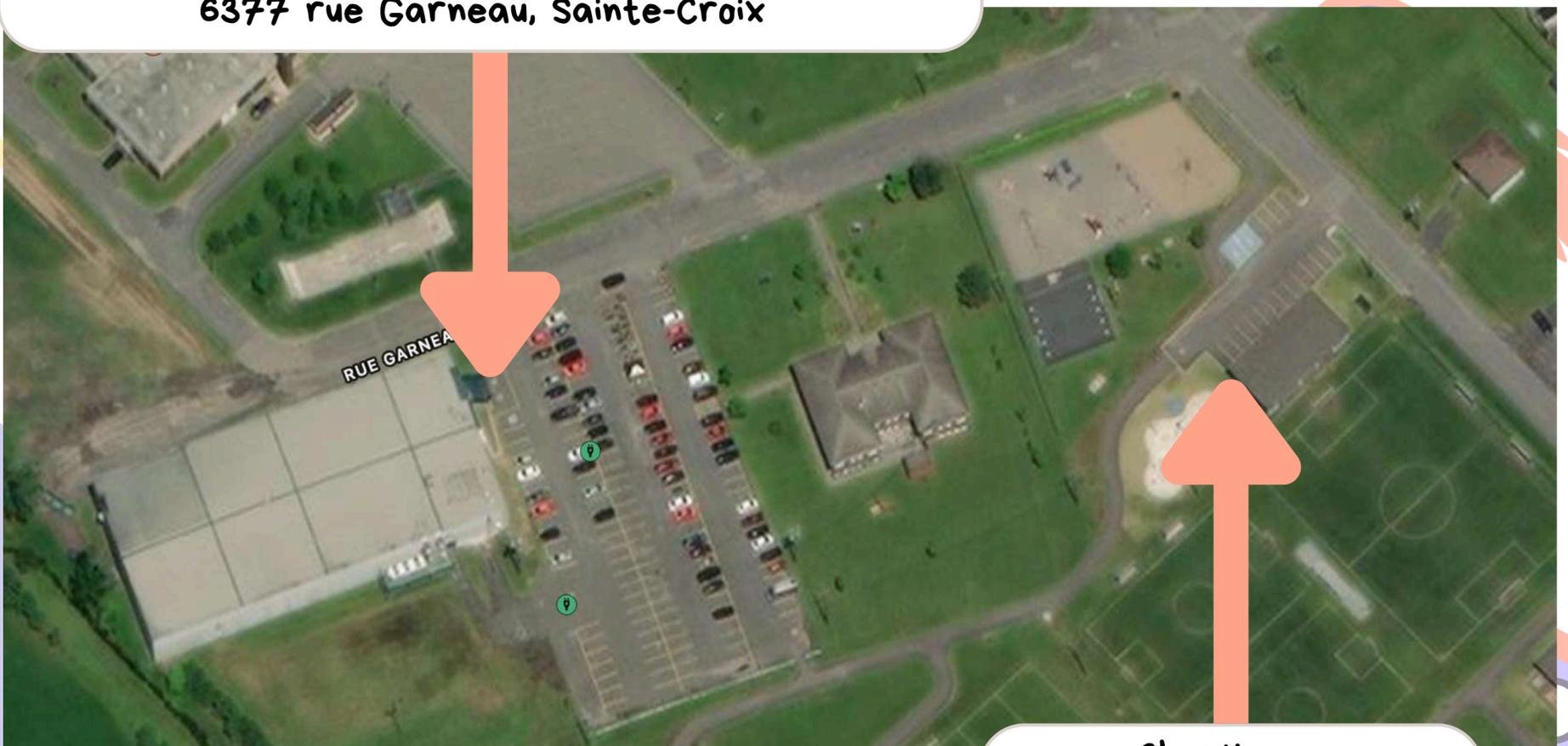
Service de garde

De 6h30 à 8h45, l'arrivée des enfants se fait au Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix (aréna). Vous pouvez débarquer les enfants devant la porte, les accompagner jusqu'à celle-ci ou encore entrer dans le bâtiment avec eux. L'accueil de votre enfant se fait à l'intérieur. Si vous entrez dans l'aréna, nous vous demandons de ne pas circuler inutilement.

De 16h à 17h30, le service de garde se fait dans l'aréna ou près du chapiteau. Une affiche dans la porte d'entrée de l'aréna vous indique où se trouve le service de garde.

*En cas de pluie, le service de garde et le camp de jour régulier se font à l'intérieur.

Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix (aréna)
6377 rue Garneau, Sainte-Croix



Chapiteau
Rue Gauthier, Sainte-Croix

PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Horaire régulier

De 8h45 à 9h, lors de l'arrivée au camp, votre enfant doit se diriger vers l'animateur ayant la liste des présences du service de garde ou vers son animateur régulier. Ensuite, l'enfant pourra aller déposer ses effets personnels dans le vestiaire de son groupe, sur son crochet.

Concernant le départ, l'enfant qui quitte seul, à pied ou à vélo, est autorisé à partir au moment identifié (inscrit au dossier). L'animateur appose ses initiales et l'heure du départ sur la liste pour authentifier le départ de l'enfant.

Procédure de départ régulier et service de garde

L'enfant qui quitte avec un parent ou un autre adulte autorisé (inscrit au dossier) attend l'arrivée de cette personne avec un animateur.

Le parent ou l'adulte désigné (inscrit au dossier) se dirige vers l'animateur et présente une carte d'identité avec photo. Il mentionne le nom de l'enfant qu'il vient chercher. Le parent ou l'adulte désigné reste près de l'animateur en attendant que son enfant le rejoigne.

L'animateur appose ses initiales ainsi que l'heure de départ de l'enfant.

Si l'enfant doit partir plus tôt que les heures régulières de départ, le parent doit en informer l'équipe d'animation.

En aucun cas, un enfant est autorisé à quitter le site avec une personne dont le nom ne figure pas au dossier sans l'autorisation préalable du responsable légal de l'enfant. De plus, l'enfant ne peut pas aller vous rejoindre dans le stationnement ou à l'entrée du bâtiment, même si vous établissez un contact visuel avec l'animateur.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Le Service des loisirs a planifié des activités spéciales qui auront lieu sur le site principal du camp de jour et des **sorties** qui auront lieu à l'extérieur du site.

Des frais supplémentaires sont à prévoir pour certaines activités.

\$ Les frais supplémentaires doivent être payés en totalité avant le vendredi 5 juillet 2024.



Veuillez noter que lors des sorties, les autobus quittent à l'heure prévue.



En cas de retard, le parent doit assurer le transport de son enfant jusqu'au site de l'activité.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 25 au 28 juin	24 FERMÉ	25 Accueil	26	27 PM : Quilles 7-12 ans	28
Semaine 2 1er au 5 juillet	1	2 Centre de villégiature Belle-Vue 12h45 à 15h45	3 Domaine Joly de Lotbinière 9h45 à 15h30	4 PM : Quilles 4-7 ans	5
Semaine 3 8 au 12 juillet	8 AM : Biblio mobile	9 Centre de villégiature Belle-Vue 12h45 à 15h45	10 RÉCRÉOFUN 9h15 à 15h30 \$	11 PM : Quilles 7-12 ans	12 Boîte à sciences
Semaine 4 15 au 19 juillet	15	16 Camping Lac Georges 9h15 à 15h45 \$	17 AM : Visite d'une athlète	18 PM : Quilles 4-7 ans	19
Semaine 5 22 au 26 juillet (construction)	22	23 Centre de villégiature Belle-Vue 12h45 à 15h45	24	25 PM : Quilles 7-12 ans	26
Semaine 6 29 juillet au 2 août (construction)	29	30	31 Petit-déjeuner gratuit	1 PM : Quilles 4-7 ans	2
Semaine 7 5 au 9 août	5 AM : Biblio mobile	6 Centre de villégiature Belle-Vue 12h45 à 15h45	7 Base plein air de Ste-Foy 8h45 à 15h45 \$	8 PM : Quilles 7-12 ans	9 Souper pizza et soirée cinéma (9-12 ans)
Semaine 8 12 au 16 août	12	13 Centre de villégiature Belle-Vue 12h45 à 15h45	14 Grande fête de fin d'été	15 PM : Quilles 4-7 ans	16

ACTIVITÉS PAYANTES

Les frais supplémentaires sont payables sur la plateforme Accès-Cité Loisirs dès maintenant. Vous devez payer pour les sorties auxquelles votre enfant participera.

La date limite pour le paiement est le vendredi 5 juillet 2024.



Après le paiement, aucun remboursement ne sera effectué (voir la politique d'annulation et de remboursement).



Veillez noter que lors des sorties, les autobus quittent à l'heure prévue. En cas de retard, le parent doit assurer le transport de son enfant jusqu'au site de l'activité.



Date	Activité	Coût
Mercredi 10 juillet Heure de départ : 9h15 Heure de retour : 15h30	RécréOFUN	35 \$
Mardi 16 juillet Heure de départ : 9h15 Heure de retour : 15h45	Camping Lac Georges	27 \$
Mercredi 7 août Heure de départ : 8h45 Heure de retour : 15h45	Base plein air de Ste-Foy	30 \$
	Total	92 \$

POLITIQUES DU CDJ

Politique d'annulation et de remboursement

- Annulation ou modification de l'activité par Les Loisirs de Sainte-Croix : remboursement en totalité
- Déménagement ou problème de santé/blessure (billet médical obligatoire) : remboursement au prorata du nombre de cours écoulé plus frais administratifs de 10\$
- Désinscription par Les Loisirs de Sainte-Croix : Les Loisirs de Sainte-Croix se réservent le droit de mettre fin en tout temps à toute inscription d'un participant sans préavis si un manquement (respect, éthique, etc.) survient lors d'une séance envers un instructeur : aucun remboursement n'est accordé



Service de garde à l'unité

Afin de s'adapter aux réalités des familles d'aujourd'hui, Le Service des loisirs offre la possibilité d'utiliser le service de garde du camp de jour de façon spontanée. Un montant de 5\$ par bloc (matin ou soir) sera facturé aux parents des enfants qui utilisent le service de garde sans y être préalablement inscrits. Il est également possible d'utiliser les deux blocs du service de garde (matin et soir) au coût de 10 \$ par jour. Le tout est payable en argent comptant la journée même du service à l'animateur sur place. Un reçu pourra vous être remis à votre demande.

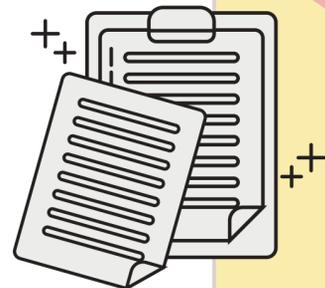
Retard en fin de journée

Veillez noter que le service de garde ferme à 17h30. Lorsqu'un parent vient chercher son enfant plus tardivement, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes, jusqu'à concurrence de 25\$ pour la journée, doivent être acquittés en argent comptant à l'animateur sur place. Aucun reçu n'est remis pour ces frais.

MÉDICAMENTS



Votre enfant doit prendre régulièrement ou au besoin un médicament prescrit ou en vente libre sur les heures du camp de jour?



1

Remplir dès que possible le formulaire d'autorisation de prise d'un médicament auprès de la coordonnatrice.

2

Remettre chaque jour ou chaque semaine le dosage requis, accompagné de la prescription (étiquette sur le pot ou note signée du parent) à la coordonnatrice.

Tous les médicaments sont rangés dans un endroit sécuritaire et accessible uniquement par le personnel autorisé (ex. : bureau de la coordonnatrice). À l'exception des doses d'adrénaline que les enfants conservent en tout temps sur eux.

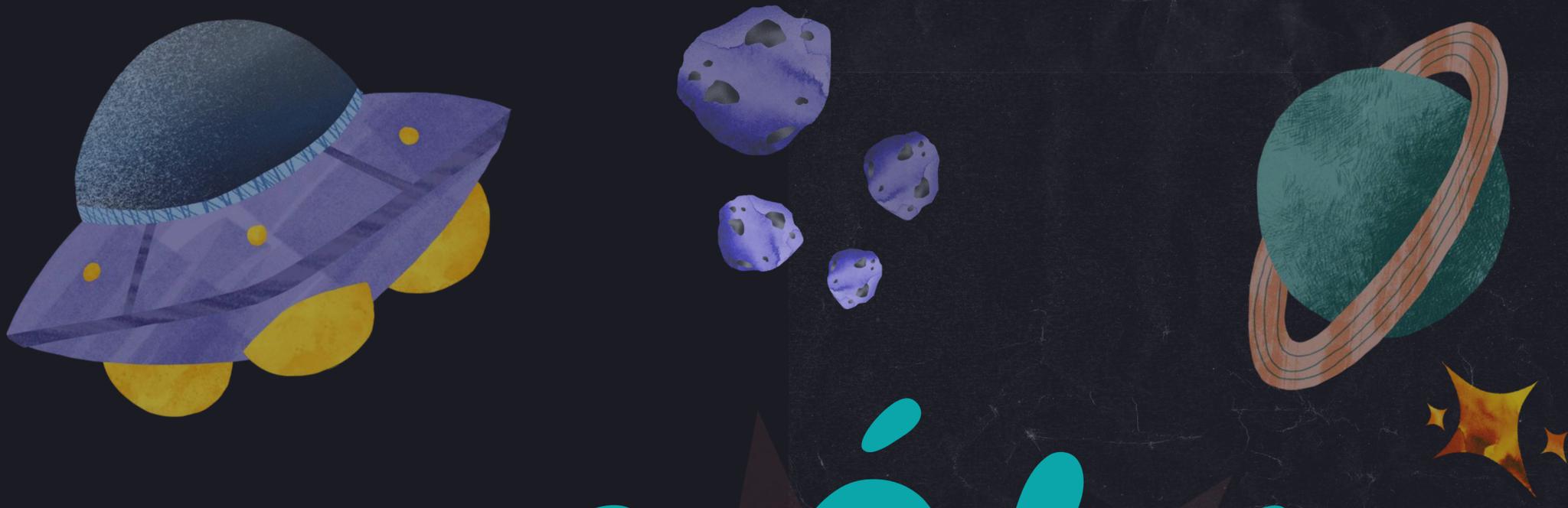
À l'heure recommandée, l'animateur accompagne l'enfant pour la prise de son médicament selon la dose indiquée et remplit le Registre des traitements et médicaments.

*En aucun cas, les animateurs ne sont autorisés à administrer aux enfants des médicaments en vente libre (Advil, Tylenol, Benadryl, etc.). L'équipe d'animation n'administre aucun médicament si l'autorisation de prise d'un médicament n'a pas été remplie par les parents.

Présence de poux de tête



Si nous découvrons des poux, afin d'éviter la propagation nous vous demanderons de venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais. L'enfant pourra réintégrer le camp le lendemain de son traitement.



Bon été!

Camp de jour La Bougeotte à Sainte-Croix

